

FICHE DE POSTE

I – DEFINITION DU POSTE

Mise à jour : 27/10/2022 BOP

1	SERVICE : Direction des solidarités, de la famille et de l'égalité (DSFE)
2	LIBELLE DU POSTE : Psychologue clinicien
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 4
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : A
5	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : A FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FSE
6	IMPUTATION BUDGETAIRE : PROGRAMME : 962 02 PROGRAMME R.H : 971 03 CODE POSTE : 7252 CENTRE DE TRAVAIL : 386
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : IDV – TAHITI – Papeete - Avenue Prince Hinoi Immeuble Te Hotu - Cellule aide sociale à l'enfance
8	FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE : Le psychologue intervenant à la direction des solidarités, de la famille et de l'égalité et principalement à la cellule « aide sociale à l'enfance » effectue des évaluations psychologiques et assure des accompagnements et des prises en charge thérapeutiques. Il rend compte de ses interventions dans les réunions d'équipes et les réunions pluridisciplinaires. Il contribue à la pratique professionnelle en apportant aide et soutien en individuel ou en collectif aux travailleurs sociaux. Il participe à la mise en œuvre d'actions collectives de prévention.
9	EFFECTIFS ENCADRES A B C D Autres NOMBRES : Néant
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Responsable de la cellule aide sociale à l'enfance
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE : matériel informatique ; utilisation partagée d'un véhicule de service ; matériel et tests psychologiques.
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : grande disponibilité
13	- Assurer la prise en charge psychologique de l'utilisateur (quel que soit son âge et la problématique individuelle, familiale, conjugale, parentale, etc.) dans sa souffrance personnelle et psychique, orienté par : - un travailleur social ; - un partenaire extérieur ; - une démarche spontanée (si la personne n'a pas les moyens financiers d'aller en libéral et domiciliée sur la section déconcentrée d'intervention). - Aider à la pratique professionnelle : - soit en individuel avec le travailleur social ; - soit en collectif (analyse des pratiques, groupe à thème, étude de cas, etc.). Il s'agit d'une aide à l'analyse, à la compréhension d'une problématique, d'une situation qui met en difficulté le travailleur social dans son intervention, pour lui permettre d'ajuster et de repenser son intervention. - Evaluer les candidatures à l'adoption ; - Evaluer les candidatures à l'accueil familial ; - Participer aux réunions d'équipes et aux réunions pluridisciplinaires.
14	ACTIVITES ANNEXES : - Contribuer au développement de partenariats ; - Participer aux réflexions et aux projets de la section déconcentrée ou de la subdivision ; - Contribuer le cas échéant à la définition ou à l'adaptation des prestations proposées aux usagers ; - Participer aux actions collectives menées par la section déconcentrée ou la subdivision ;

	- Rédiger divers écrits (rapport d'activité annuel (quantitatif statistique et qualitatif), rapport d'évaluation, bilans de prises en charge, etc. ; - Participer aux réunions (institutionnelles, de travail entre les psychologues, avec les partenaires).
--	---

II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	CADRE D'EMPLOI : Psychologue
16	SPECIALITE SOUHAITABLE : Master II psychologie clinique et pathologique

S: Sensibilisation, A: Application; E: Expert

17	COMPETENCES	S	A	E
	<u>Savoir :</u> - Connaissance des institutions publiques et privées et de l'action sociale en Polynésie française ; - Connaissance de la langue polynésienne souhaitée.		X	
	<u>Savoir faire :</u> - Avoir une capacité d'écoute ; - Avoir une capacité d'analyse ; - Avoir une très bonne qualité rédactionnelle.		X	X
	<u>Savoir-être :</u> - Avoir un sens du travail en équipe ; - Etre force de proposition ; - Avoir un grand sens du service public.		X	X

18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE : expérience dans le champ social
----	--

19	FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE :
----	--------------------------------------

20	DUREE D'AFFECTATION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : 3 ans minimum
----	---

Le Chef de service

L'agent

Date :

Date :

Signature :

Signature :

FICHE DE POSTE

Mise à jour : 27/10/2022 BOP

I – DEFINITION DU POSTE

1	SERVICE : Direction des solidarités, de la famille et de l'égalité (DSFE)
2	LIBELLE DU POSTE : Psychologue clinicien
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 4
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : A
5	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : A FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FSE
6	IMPUTATION BUDGETAIRE : PROGRAMME : 962 02 PROGRAMME R.H : 971 03 CODE POSTE : 8196 CENTRE DE TRAVAIL : 386
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : IDV – Tahiti – Papeete - Immeuble Te Hotu, Avenue du Prince Hinoi
8	FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE : Le psychologue clinicien intervenant à la direction des solidarités, de la famille et de l'égalité et principalement à la Subdivision des archipels, effectue des évaluations psychologiques et assure des accompagnements et des prises en charge thérapeutiques. Il rend compte de ses interventions dans les réunions d'équipes et les réunions pluridisciplinaires. Il contribue à la pratique professionnelle en apportant aide et soutien en individuel ou en collectif aux travailleurs sociaux. Il participe à la mise en œuvre d'actions collectives de prévention.
9	EFFECTIFS ENCADRES A B C D Autres NOMBRES : Néant
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Responsable de la Subdivision des archipels
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE : - Matériel informatique ; - Utilisation partagée d'un véhicule de service ; - Matériel et test psychologiques.
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : Grande disponibilité – Tournées administratives dans les archipels
13	ACTIVITES PRINCIPALES : - Assurer la prise en charge psychologique de l'utilisateur (quel que soit son âge et la problématique individuelle, familiale, conjugale, parentale, etc.) dans sa souffrance personnelle et psychique, orienté par : - Un travailleur social ; - Un partenaire extérieur ; - Une démarche spontanée (si la personne n'a pas les moyens financiers d'aller en libéral et domiciliée sur la section déconcentrée d'intervention). - Aider à la pratique professionnelle : - Soit en individuel avec le travailleur social ; - Soit en collectif (analyse des pratiques, groupe à thème, étude de cas, etc.). Il s'agit d'une aide à l'analyse, à la compréhension d'une problématique, d'une situation qui met en difficulté le travailleur social dans son intervention, pour lui permettre d'ajuster et de repenser son intervention. - Participer aux réunions d'équipes et aux réunions pluridisciplinaires.
14	ACTIVITES ANNEXES : - Contribuer au développement de partenariats ; - Participer aux réflexions et aux projets de la subdivision ; - Contribuer le cas échéant à la définition ou à l'adaptation des prestations proposées aux usagers ; - Participer aux actions collectives menées par la section déconcentrée ou la subdivision ; - Réaliser des bilans et rapports : - rapport d'activité annuel (quantitatif statistique et qualitatif) ;

- rapport d'évaluation, bilans de prises en charge, etc.
 - Participer à des réunions institutionnelles, de travail entre les psychologues et avec les partenaires.

II – PROFIL PROFESSIONNEL

15 CADRE D'EMPLOI : Psychologue
 16 SPECIALITE SOUHAITABLE : Master II psychologie clinique et pathologique

S: Sensibilisation, A: Application; E: Expert

17	COMPETENCES	S	A	E
	<u>Savoir :</u> Connaissance des institutions publiques et privées et de l'action sociale en Polynésie ; Connaissance de la langue tahitienne souhaitée.		X X	
	<u>Savoir faire :</u> Avoir une capacité d'écoute ; Avoir une capacité d'analyse ; Avoir une très bonne qualité rédactionnelle.		X	X X
	<u>Savoir-être :</u> Avoir un sens du travail en équipe ; Etre force de proposition ; Avoir un grand sens du service public.		X X	X

18 EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE : Expérience dans le champ social

19 FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE :

20 DUREE D'AFFECTION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : minimum 3 ans

Le Chef de service

L'agent

Date :

Date :

Signature :

Signature :

FICHE DE POSTE

I – DEFINITION DU POSTE

Mise à jour : 27/10/2022 BOP

1	SERVICE : Direction des solidarités, de la famille et de l'égalité (DSFE)
2	LIBELLE DU POSTE : Psychologue clinicien
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 4
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : A
5	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : A FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FSE
6	IMPUTATION BUDGETAIRE : PROGRAMME : 962 02 PROGRAMME R.H : 971 03 CODE POSTE : 9262 CENTRE DE TRAVAIL : 386
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : IDV – Circonscription SFE de Moorea Maiao
8	FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE : Le psychologue intervenant à la direction des solidarités, de la famille et de l'égalité et principalement dans une ou plusieurs circonscriptions, effectue des évaluations psychologiques et assure des accompagnements et des prises en charge thérapeutiques. Il rend compte de ses interventions dans les réunions d'équipes et les réunions pluridisciplinaires. Il contribue à la pratique professionnelle en apportant aide et soutien en individuel ou en collectif aux travailleurs sociaux. Il participe à la mise en œuvre d'actions collectives de prévention.
9	EFFECTIFS ENCADRES A B C D Autres NOMBRES : Néant
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Responsable de circonscription
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE : matériel informatique ; utilisation partagée d'un véhicule de service ; matériel et tests psychologiques.
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : grande disponibilité
13	ACTIVITES PRINCIPALES : * Assurer la prise en charge psychologique de l'utilisateur (quel que soit son âge et la problématique individuelle, familiale, conjugale, parentale...) dans sa souffrance personnelle et psychique, orienté par : <ul style="list-style-type: none">- Un travailleur social ;- Un partenaire extérieur ;- Une démarche spontanée (si la personne n'a pas les moyens financiers d'aller en libéral et domiciliée sur la section déconcentrée d'intervention). *Aider à la pratique professionnelle : <ul style="list-style-type: none">- Soit en individuel avec le travailleur social ;- Soit en collectif (analyse des pratiques, groupe à thème, étude de cas...); Il s'agit d'une aide à l'analyse, à la compréhension d'une problématique, d'une situation qui met en difficulté le travailleur social dans son intervention, pour lui permettre d'ajuster, de repenser son intervention. *Participer aux réunions d'équipes et aux réunions pluridisciplinaires.
14	ACTIVITES ANNEXES : *Contribuer au développement de partenariats ; *Participer aux réflexions et projets de la section déconcentrée ou de la subdivision.

FICHE DE POSTE

I – DEFINITION DU POSTE

Mise à jour : 27/10/2022 BOP

1	SERVICE : Direction des solidarités, de la famille et de l'égalité (DSFE)
2	LIBELLE DU POSTE : Psychologue clinicien
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 4
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : A
5	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : A FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FSE
6	IMPUTATION BUDGETAIRE : PROGRAMME : 962 02 PROGRAMME R.H : 971 03 CODE POSTE : 9777 CENTRE DE TRAVAIL : 386
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : IDV – TAHITI - Circonscription SFE de Faaa – Faaa, route de Puurai en face du collège Henri HIRO, près du siège d'EDT
8	FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE : Le psychologue intervenant à la direction des solidarités, de la famille et de l'égalité et principalement à la circonscription SFE de Faaa, effectue des évaluations psychologiques et assure des accompagnements et des prises en charge thérapeutiques. Il rend compte de ses interventions dans les réunions d'équipes et les réunions pluridisciplinaires. Il contribue à la pratique professionnelle en apportant aide et soutien en individuel ou en collectif aux travailleurs sociaux. Il participe à la mise en œuvre d'actions collectives de prévention.
9	EFFECTIFS ENCADRES A B C D Autres NOMBRES : Néant
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Responsable de la circonscription SFE de Faaa
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE : matériel informatique ; utilisation partagée d'un véhicule de service ; matériel et tests psychologiques.
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : grande disponibilité
13	ACTIVITES PRINCIPALES : - Assurer la prise en charge psychologique de l'utilisateur (quel que soit son âge et la problématique individuelle, familiale, conjugale, parentale, etc.) dans sa souffrance personnelle et psychique, orienté par : - un travailleur social ; - un partenaire extérieur ; - une démarche spontanée (si la personne n'a pas les moyens financiers d'aller en libéral et domiciliée sur la section déconcentrée d'intervention). - Aider à la pratique professionnelle : - soit en individuel avec le travailleur social ; - soit en collectif (analyse des pratiques, groupe à thème, étude de cas, etc.). Il s'agit d'une aide à l'analyse, à la compréhension d'une problématique, d'une situation qui met en difficulté le travailleur social dans son intervention, pour lui permettre d'ajuster et de repenser son intervention. - Participer aux réunions d'équipes et aux réunions pluridisciplinaires.
14	ACTIVITES ANNEXES : - Contribuer au développement de partenariats ; - Participer aux réflexions et aux projets de la subdivision ; - Contribuer le cas échéant à la définition ou à l'adaptation des prestations proposées aux usagers ; - Participer aux actions collectives menées par la section déconcentrée ou la subdivision ; - Réaliser des bilans et rapports : - rapport d'activité annuel (quantitatif statistique et qualitatif) ; - rapport d'évaluation, bilans de prises en charge, etc.

- Participer à des réunions institutionnelles, de travail entre les psychologues et avec les partenaires.

II – PROFIL PROFESSIONNEL

15 CADRE D'EMPLOI : Psychologue

16 SPECIALITE SOUHAITABLE : Master II psychologie clinique et pathologique

S: Sensibilisation, A: Application; E: Expert

17	COMPETENCES	S	A	E
	<u>Savoirs :</u> Connaissance des institutions publiques et privées et de l'action sociale en Polynésie Connaissance de la langue polynésienne souhaitée		X X	
	<u>Savoirs faire :</u> Avoir une capacité d'écoute Avoir une capacité d'analyse Avoir une très bonne qualité rédactionnelle		X	X X
	<u>Savoirs-être :</u> Avoir un sens du travail en équipe Etre force de proposition Avoir un grand sens du service public		X X	X

18 EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE : Expérience dans le champ social

19 FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE :

20 DUREE D'AFFECTION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : minimum 3 ans

Le Chef de service

L'agent

Date :

Date :

Signature :

Signature :